

2 ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

2.1 Pièce 1 – Note de présentation non technique

2.1.1 Tableau 1 Page 19/36

Tableau 1 : Valeurs de limites à respecter en sortie de la STEP du Légué en situation future et pour le débit de référence de la station

		Valeur maximale journalière		Rendement minimal journalier
Débit max (m3/h)		4 180 *		-
Débit (m3/j)		36 360**		
MES (mg/l)		20	ou	94%
DBO5 (mg/l)		20	ou	93%
DCO (mg/l)		70	ou	84%
Ecoli /100 ml		10 ⁵		
		Valeur moyenne sur la période		Rendement minimal moyen annuel
NGL (mg/l)	Année	8	ou	85%
NH4 (mg/l)	Nov. à mars	4		
	Avril à oct.	3		
Pt (mg/l)	Nov. à mars	1	ou	85%
	Avril à oct.	0,6	ou	

* 1 260 à 1 680 m3/h pour la file biologique et 2 500 m3/h pour le rejet physico-chimique en mode dégradé

** Percentile 95 de la STEP du Légué en 2021 selon outil DDTM Verseau

Ces nouvelles valeurs limites s'appliquent jusqu'à hauteur du débit de référence de la station (débit d'entrée non dépassé 95% du temps sur les 5 dernières années).

2.2 Pièce 2 – Demande d'autorisation environnementale

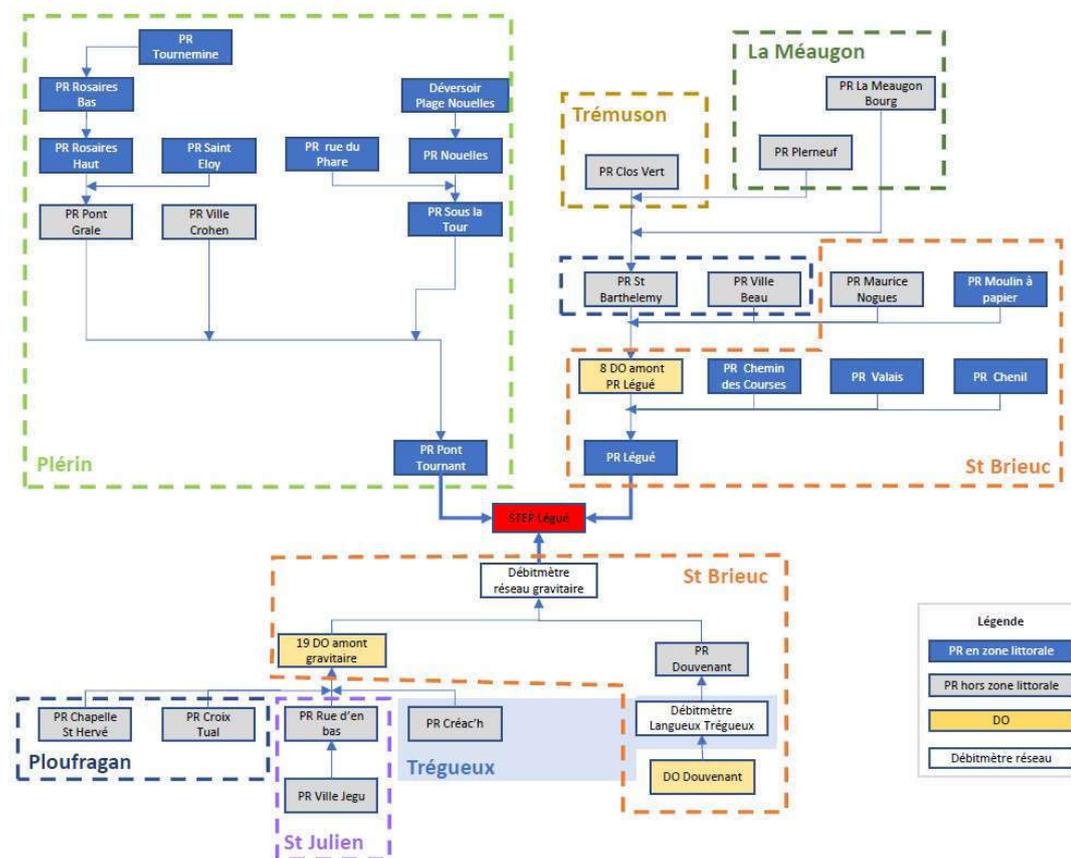
2.2.1 Figure 8 Page 24/152

Certains postes sont ajoutés en « bleu » car proches du littoral :

- Plérin : PR Rosaires haut, PR sous la tour, PR St Eloy et PR Pont Tournant
- Saint-Brieuc : PR Moulin à papier et PR du Légué

30 DO au total : 8 Amont PR Légué, 1 Douvenant, 19 amont gravitaire et 2 DO « port » (Ecluse et Corniche).

Système d'assainissement de la station d'épuration du Légué à Saint-Brieuc
Renouvellement de l'autorisation environnementale au titre de l'art. R. 181-49 C. Env.
Réponses aux remarques DDTM du 21 09 2022



2.2.2 Tableau 10 Page 59/152

Les objectifs du SDEU sont :

Pas de déversements pour des pluies mensuelles sur secteur unitaires et mixtes et pas de déversement pour pluie trimestrielle pour secteur séparatif donc :

- Pas de déversements pour des pluies mensuelles sur secteur unitaires et mixtes soit **moins de 12 déversements par an pour BV collecte PR du Légué (secteur unitaire) et Arrivée gravitaire (secteur mixte)**
- Pas de déversement pour une pluie trimestrielle pour secteur séparatif soit **au maximum 1 déversement par an pour le séparatif (PR Pont Tournant)**

Le tableau en objet de la remarque est complété en ce sens :

Tableau 10 : Déversements actuels et futurs sur les réseaux de collecte des eaux usées (Source : SDAEU 2019)

Système d'assainissement de la station d'épuration du Lugué à Saint-Brieuc
Renouvellement de l'autorisation environnementale au titre de l'art. R. 181-49 C. Env.
Réponses aux remarques DDTM du 21 09 2022

2.2.3 Paragraphe 6.1.5.2 Charges sortantes de la file biologique Page 77/152

Le tableau du paragraphe 6.1.5.2 concernant l'évolution des rendements et des charges sortantes de la file biologique est mis à jour ci-dessous avec les données 2019 et 2020 :

		Flux de rejet épuré STEP Lugué						
		Vol. Moy. en m3/j	DBO5 en kg/j	DCO en kg/j	MES en kg/j	NGL en kg/j	NH4 en kg/j	Ptot en kg/j
2008	Moy	18 845	98	695	366	113	38	34
	Max	35 150	576	5 399	4 630	413	341	120
2009	Moy	15 782	58	471	193	97	37	26
	Max	34 710	613	3 797	3 577	492	327	131
2010	Moy	17 363	55	477	123	110	57	19
	Max	31 170	217	2 613	7 385	415	358	57
2011	Moy	14 993	46	352	83	69	14	11
	Max	34 300	160	2 447	1 819	229	129	48
2012	Moy	17 600	45	474	78	83	19	8
	Max	35 470	113	1 177	867	347	275	43
2013	Moy	19 232	77	368	66	94	30	12
	Max	38 120	297	1 996	1 984	274	212	68
2014	Moy	20 687	51	475	81	83	28	9
	Max	37 730	94	1 875	1 185	343	222	43
2015	Moy	18 255	51	427	56	96	26	13
	Max	35 750	148	945	462	268	143	39
2016	Moy	17 546	50	427	52	88	34	8
	Max	36 350	167	1 255	393	329	214	24
2017	Moy	16 577	50	423	42	79	23	6
	Max	33 040	121	1 185	273	274	166	24
2018	Moy	19 429	60	462	69	89	36	6
	Max	32 860	116	1 169	755	281	172	23
2019	Moy	19 473	41	526	95	111	35	15
	Max	37 480	182	1 393	1 136	348	224	47
2020	Moy	21 008	34	512	135	111	34	11
	Max	39 970	320	3 658	2 799	440	248	56
Valeurs limites		30 240 m3/j	605 kg/j	2 722 kg/j	605 kg/j	302 kg/j	151 kg/j	30 kg/j
			sur 24 h			en moyenne annuelle		

Avec le tableau mis à jour, la step du Lugué est non conforme en MES en 2018-2019

Les dépassements des flux de rejet en DCO et MES constatés en 2020 (le 3 décembre 2020) sont liés à une situation exceptionnelle de temps de pluie et ne correspondent pas à une situation de non-conformité du rejet de la STEP.

Le détail annuel des rendements de la STEP du Lugué depuis 2013 est donné au tableau suivant.

Système d'assainissement de la station d'épuration du Légué à Saint-Brieuc Renouvellement de l'autorisation environnementale au titre de l'art. R. 181-49 C. Env. Réponses aux remarques DDTM du 21 09 2022

Tableau 14 : Evolution des rendements annuels de la STEP du Légué depuis 2013 (Source : Rapports annuels SATESE)

Rendements STEP Légué selon Rapports Annuels SATESE et données d'autosurveillance (2018)

	DBO5	DCO	MES	NGL	Pt
2013	98,8%	95,3%	98,7%	90,2%	92,4%
2014	96,0%	92,1%	96,0%	90,0%	92,0%
2015	97,8%	94,3%	98,4%	88,1%	88,1%
2016	98,1%	94,5%	95,9%	88,4%	92,1%
2017	98,2%	94,3%	98,7%	88,6%	93,5%
2018	98,5%	95,6%	99,0%	86,4%	94,4%
2019	99,0%	95,3%	98,7%	87,8%	88,2%
2020	99,2%	95,6%	98,4%	88,5%	91,8%
Rendement minimal exigé sur 24 h (AP 13 mars 2006)	93%	84%	94%	85%	

Pour 2020, les rendements moyens de la station issus de l'autosurveillance sont de 99,2% sur la DBO5, 95,6% sur la DCO, 88,5% sur le NGL et 91,8% sur le Pt.

2.3 Pièce 4 : Résumé non technique

2.3.1 Page 18/62 : eaux superficielles et surverses par le réseau de collecte

Le tableau du Chapitre 2 de la Pièce 4 est modifié comme suit :

Système d'assainissement de la station d'épuration du Légué à Saint-Brieuc
Renouvellement de l'autorisation environnementale au titre de l'art. R. 181-49 C. Env.

Réponses aux remarques DDTM du 21 09 2022

Facteurs mentionnés au III de l'art L.122-1		ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		SENSIBILITE ENVIRONNEMENTALE DU PROJET	
		Valeur des enjeux	Analyse des enjeux	Éléments de jugement de la sensibilité	Niveau de sensibilité pour le projet
EAUX SUPER-FICIELLES	Le Gouédic et le Gouët	Fort	<p>Aucun usage n'est identifié à ce niveau</p> <p>La qualité du Gouédic (milieu récepteur initial des rejets de la station du Légué) est influencé par ces derniers (NH4, PO4, Pt et bactériologie) sur une dizaine de mètres avant sa confluence avec le Gouët. Plus en amont, des surverses de temps de pluie sur le réseau de collecte impacte également la qualité du Gouédic.</p> <p>La qualité du Gouët, bien qu'impactée par les apports amont (surverses de temps de pluie du réseau de collecte et apports en nitrates agricoles notamment), est également influencée par le rejet de la station du Légué sur les mêmes paramètres. Néanmoins, en zone estuarienne du port du Légué, l'influence de la marée permet une dilution importante des rejets à marée montante.</p>	<p>Le renouvellement de l'autorisation de rejet ne doit pas induire de dégradation de la qualité des eaux du Gouédic et du Gouët.</p> <p>→ Contraintes relatives aux déversements de temps de pluie sur le réseau de collecte des eaux usées et au niveau physicochimique du rejet de la STEP, en particulier pour les paramètres N et P</p>	Très sensible
	Eaux littorales	Fort	<p>Le rejet de la station d'épuration qui s'effectue juste à l'entrée du port du Légué s'effectue dans une masse d'eau littoral (estuaire du Gouët dans la Baie de Saint-Brieuc). A ce niveau, les suivis réalisés par la CCI dans le cadre de la démarche « Port Propore » montrent que le rejet de la station d'est pas le seul contributeur de pollution azotées, phosphorées et bactériologiques, en particulier en temps de pluie.</p> <p>Des usages sensibles sont présents dans cette masse d'eau littorale de la Baie de Saint-Brieuc (baignades et conchyliculture).</p>	<p>Le renouvellement de l'autorisation de rejet ne doit pas induire de dégradation de la qualité des eaux littorales, en particulier concernant les usages sensible de baignade et de conchyliculture dans la Baie de Saint-Brieuc.</p> <p>Les préconisations du SDAGE et du SAGE Baie de Saint-Brieuc doivent être respectées (déversements de temps de pluie et paramètre bactériologique des rejets sur le réseau de collecte et la STEP du Légué).</p> <p>→ Contraintes relatives au déversement de temps de pluie et au niveau bactériologique du rejet.</p>	Très sensible

Système d'assainissement de la station d'épuration du Légué à Saint-Brieuc

Renouvellement de l'autorisation environnementale au titre de l'art. R. 181-49 C. Env.

Réponses aux remarques DDTM du 21 09 2022

2.4 Pièce 5 : Etude d'impact

2.4.1 Tableau Page 16/260

La station d'épuration du Légué d'une capacité de **140 000 EH**, est conçue pour traiter la charge de pollution journalière suivante :

Capacité de traitement hydraulique					
Volume horaire en entrée du système de traitement biologique					Min 1 260 m3/h
					Max 1 680 m3/h
Débit de référence 2021 (P95 des débits entrants 2017-2021)					36 360 m3/j
Capacité de traitement organique					
Charges de références	DBO5 (en kg O2/j)	DCO (en kg O2/j)	MES (en kg/j)	NTK (en kg/j)	
	8 400	16 800	9 800	1 850	

2.4.2 Planning des travaux Pages 21 et 22/260

Le **calendrier prévisionnel des travaux sur le réseau** est indiqué au Chapitre 5.6.5 page 59/152 de la Pièce 2 : entre 2020 et 2031 selon les secteurs.

SBAA a mis à jour ce planning des travaux réseaux à partir du futur arrêté dont la signature est envisagée en juillet 2023. Il est donné en Annexe 1.

Concernant les travaux en cours, notamment rue des 3 Frères Le Goff comme indiqué au Chapitre 5.5 page 47/62 de la Pièce 2, le calendrier est le suivant :

- Bassin de la rue du Légué : fin des travaux en novembre 2022 et mise en service en janvier 2023 sous réserve d'absence de prolongation de l'arrêté sécheresse pour réaliser les essais en eau : une autorisation est requise pour prélever les 6 000 m3 nécessaire aux essais dans le réseau eau industrielle (eau prélevée dans le Gouet pour défense incendie et arrosage espaces verts, aire carénage et eau de service de la STEP)
- Travaux sur réseaux rue du Légué : fin prévue en mars 2023
- Autres travaux réseaux rue 3 frères le Goff : fin des travaux au 1er semestre 2024

Concernant les aménagements prévus de la STEP du Légué, le planning prévisionnel est donné en Page 17/36 de la Pièce 1 et au Chapitre 6.7.6.3 de la Pièce 2. La date de 2026 retenue pour la mise service des équipements complémentaires de la STEP du Légué. Cette date tient compte des travaux et des délais du service marché SBAA.

Le planning des travaux prévus sur la STEP est également présenté en Annexe 1.

2.4.3 Page 33/260 : Données climat anciennes

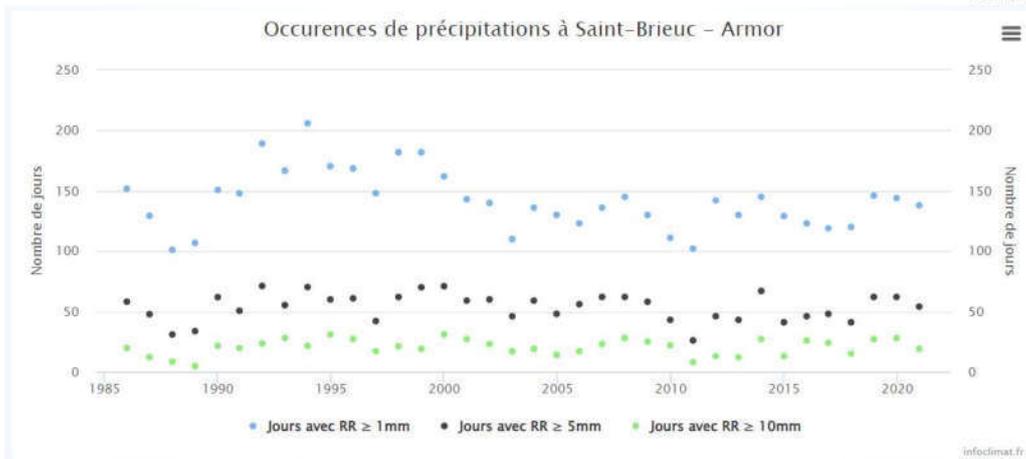
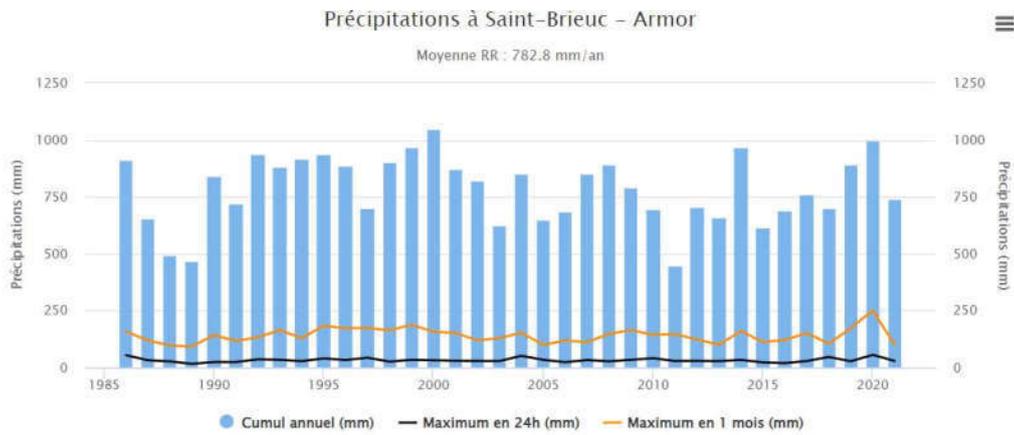
2.4.3.1 Précipitations jusqu'à 2010

L'analyse des normales climatiques /records pour la station MétoFrance de Saint Brieuc n'est donnée que pour la période 1981-2010.

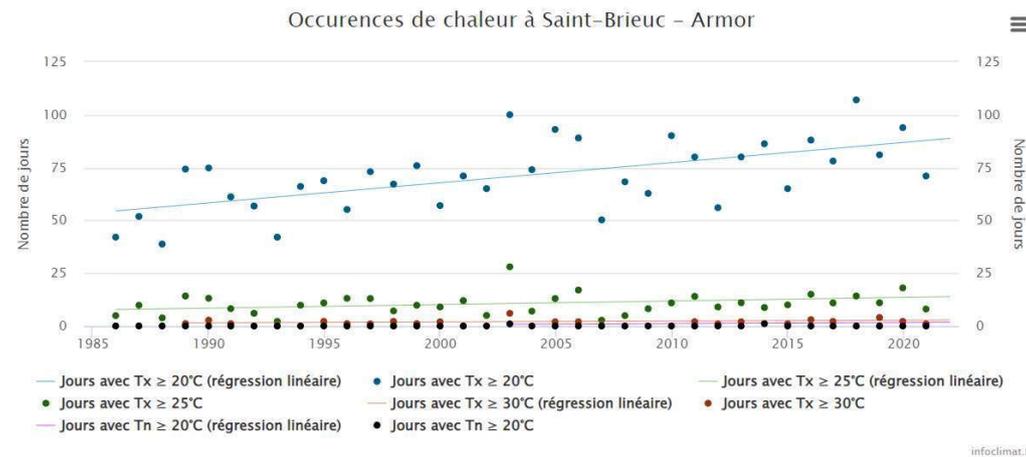
Les données plus récentes disponibles sur le site InfoClimat sont présentées ci-dessous.

La hauteur moyenne cumulée des précipitations sur la station Météo France de Saint-Brieuc est de 741 mm en 2021 avec 138 j de pluie par an (> 1 mm).

Système d'assainissement de la station d'épuration du Légué à Saint-Brieuc
Renouvellement de l'autorisation environnementale au titre de l'art. R. 181-49 C. Env.
Réponses aux remarques DDTM du 21 09 2022



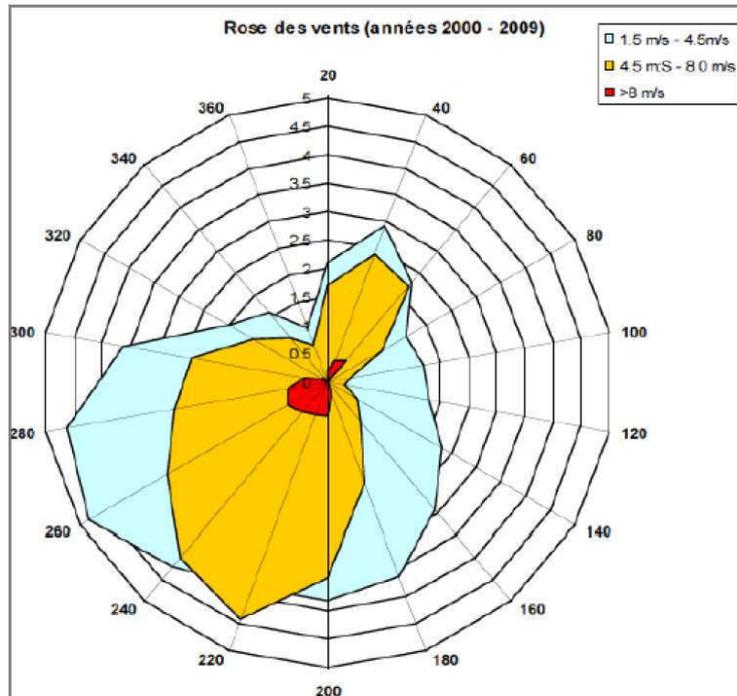
L'évolution des occurrences de chaleur à Saint Brieuc depuis 1985 est donnée ci-dessous :



Système d'assainissement de la station d'épuration du Ligué à Saint-Brieuc Renouvellement de l'autorisation environnementale au titre de l'art. R. 181-49 C. Env. Réponses aux remarques DDTM du 21 09 2022

2.4.3.2 Vents jusqu'à 2006

Il ne s'agit pas d'une variable susceptible de présenter des évolutions significatives dans le temps et les données même anciennes peuvent être considérées comme représentatives de la situation locale.



Rose des vents à l'aéroport de Saint-Brieuc de 2000 à 2009, Météo-France

Comme pour la rose des vents 1986-2006 présentée dans l'étude d'impact, la rose des vents obtenue avec les données 2000-2009 montre la prédominance des régimes de Sud-ouest dans les vents faibles et plus intenses et la présence non-négligeable de régime de vent de Nord-est.